

Délibération du Comité Syndical
Séance du 07 mars 2016

Délégués du Sivom : 27
Délégués en exercice
Concernant la compétence
Présent : 23
Votant : 27

L'an deux mil seize, le 07 mars, à 18 heures 30, le Comité Syndical du Sivom des 2 cantons s'est réuni à la salle du comité syndical, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux délégués le 29 février 2016.

Détail des votes
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

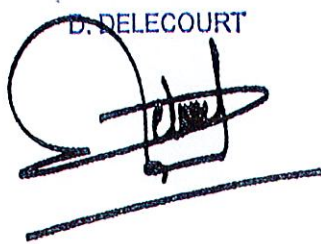
La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte du Sivom le 29 février 2016.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Béthune le :
14/03/2016
Et publication du :
16/03/2016

Présents : Messieurs Dominique DELECOURT, Président, Philippe DRUMÉZ, Jean Michel DUPONT, Jean-Marie DOUVRY, Jacques HERBAUT, Frédéric WALLET, Alain DE CARRION, Samuel OBLED, Vice-Présidents, Yves DUPONT, Yves MARLIERE, Jean-Michel LEGRAND, Jean-Louis COURTOIS, Fabrice BAVIERE, Daniel DELCROIX, Gilles GOUDSMETT, Albert VIVIER Léon COPIN, Gérard DELAHAYE, Guy WAREIN Alain DEGUERRE, et Mesdames Ewa VIVIER, Corinne BILLAUD, Sylvie CRETON, Conseillers Syndicaux.

Absents excusés : Messieurs Bruno TRACHE, Jean-Marc BLONDIAU, Gérard VINCKE, Michel GEORGE.

Le Président

D. DELECOURT


Procurator : Monsieur Bruno TRACHE à Monsieur Léon COPIN
Monsieur Jean-Marc BLONDIAU à Monsieur Gilles GOUDSMETT
Monsieur Gérard VINCKE à Monsieur Dominique DELECOURT
Monsieur Michel GEORGE à Monsieur Frédéric WALLET

A été nommé secrétaire : Monsieur Philippe DRUMÉZ.

2016/03/N°5

Domaine d'Intervention : Marchés publics

Objet de la délibération : ASSURANCES DU SIVOM : - LANCEMENT APPEL D'OFFRES POUR LE RENOUELEMENT DES DIFFERENTS CONTRATS

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les différents contrats d'assurances du SIVOM repris-ci-dessous, arrivent à échéance au 31/12/2016 :

- Dommages aux biens
- Responsabilité Civile
- Flotte automobiles
- Protection juridique Elus et Agents

Il propose au Comité de lancer une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement de ces contrats pour une durée de 3 ans et pour ce faire, considérant l'assistance nécessaire, de désigner un cabinet d'étude afin d'établir un audit sur les contrats actuels et pour l'assistance à la mise en concurrence des nouveaux contrats.


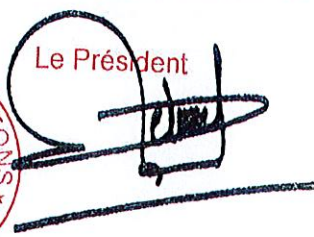
Le Président annonce que le montant total pour l'ensemble des contrats à renouveler peut être estimé à environ 55 000 €TTC pour une durée de 3 ans (estimation sur l'année 2016 + 3 %).

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Président à lancer une consultation auprès de 3 sociétés pour le choix d'un cabinet d'études pour l'établissement d'un audit sur les contrats d'assurances actuels du SIVOM et pour la mise en concurrence des nouveaux contrats ;
- Autorise Monsieur le Président à lancer une procédure d'appel d'offres pour le renouvellement des contrats d'assurances repris ci-dessus, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit
Au registre suivent les signatures



Le Président
D. DELECOURT

REÇU LE 1 & MAR. 2016



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Lille.